



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION TASS2T**  
**MARDI 9 AVRIL 2024**  
**RAPPORT FINANCIER ANNEE 2023**

(

Vous trouverez ci-dessous le tableau récapitulatif simplifié.

Les comptes sont tenus mensuellement ; les membres du bureau sont destinataires des états mensuels.

### **1. ENTREES**

Du côté des rentrées nous avons eu **9594 €** de recettes (7009 en 2022) qui sont constituées principalement de cotisations/dons mensuels réguliers, quelques dons exceptionnels de particuliers «dont 3 dons de +de 500€ cette année).

Nous avons également géré en mai une cagnotte d'aide à une famille qui est donc comptabilisée de manière égale en entrée et en sortie pour 780 €

Sans compter cette cagnotte, **la moyenne mensuelle est de 734,50 €** (584 € en 2022).

Le nombre de donateurs est resté relativement stable depuis l'an passé. Pour la majorité d'entre eux (une vingtaine) il s'agit d'aides mensuelles, qui vont de 15 à 100 € et qui sont la condition indispensable de notre action.

### **2. DEPENSES**

Nous avons eu **10606,30 €** de dépenses. (8667€ en 2022)

Toujours sans compter la cagnotte c'est donc une **dépense moyenne de 818,85 €**. C'est dire que, en moyenne, il nous manque 80 € par mois

Notre résultat est donc négatif de **-1012,30€**, un peu moins important que celui de l'an passé **-1908,42**.

Comme l'an passé, le plus gros poste de dépenses est constitué par le paiement des loyers des deux appartements mis à disposition par des membres ou accompagnateurs de l'association pour des loyers bien au-dessous du marché ce qui représente 590 € par mois Il reste donc important que nous continuions à chercher de nouveaux donateurs pour continuer nos actions ou trouver d'autres sources de financement . Il faut continuer à faire face aux augmentations des coûts de l'énergie, qui constituent une part importante des charges des loyers. En effet si les loyers eux mêmes sont faibles nous prenons en charge pour les 2 appartements l'ensemble des fluides.

Cette année non plus, nous n'avons pas attribué d'aides financières directes régulières pour « la vie de tous les jours » aux familles suivies. D'une part parce qu'elles sont relativement autonomes et d'autre part que le choix de privilégier la prise en charge de logement stable ne le permettait pas.

Les aides directes ont été ponctuelles et ciblées (timbres fiscaux, assurances, aide au financement du permis de conduire.)Par ailleurs toutes les ressources non financières ont été mobilisées pour les accompagner (démarches auprès des associations caritatives, et ouverture des droits).

Hormis l'assurance nous n'avons aucun frais de gestion de l'association, la mairie de Blagnac ayant mis une salle à notre disposition, à chaque fois que nous avons fait la demande pour nos réunions ou notre fête de fin d'année. Tous les apports pour cette fête sont des dons des membres de TASS2T et des familles suivies qui ont à cœur de participer.

Nous finissons l'année avec un **solde de trésorerie +2751,80€** grâce à une trésorerie de 3764€ euros en début d'année. Mais cette « réserve » fond comme neige au soleil ; elle était de (5672€ début 2022). Nous devons impérativement nous reconstituer une réserve en 2024.

Merci de votre attention

La trésorière de Tass2T  
Claude TOUCHEFEU

TASS2T  
comptes 2023

janvier	832	590	loyers mensuels des 2 appts		
février	477	590			
mars	462	1071,3	dont	aidepermis de conduire K	
avril	1307	1370	dont	transfert cagnotte 780	
mai	502	834	dont	assurance Naudin	
juin	667	815	dont	timbres fiscaux famille H	
juillet	522	590			
Aout	522	590			
septembre	602	590			
octobre	662	590			
novembre	1882	866	dont assurance voiture famille S		
décecmmbre	1157	2110	dont arriéré de charges appt famille S		
	entrées	sorties			
<b>totaux</b>	<b>9594</b>	<b>10606,3</b>			
moyenne	734,5	818,85	sans compter la cagnotte		
<b>résultat</b>			<b>-1012,3</b>		
trésorerie					
janv-23		3764,1			
déc-23		2751,8			